

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

STATOR D'UN MOTEUR ÉCLATÉ

FICHE N° 368

Période de fabrication : 1975-1999

Fabricant : Leroy Somer

Domaines : Procédés industriels

Sous-domaines : Génie électrique

Organisme : Ecole Nat. Sup. d'Electrotech. d'Electronique d'Info. d'Hydraulique des Télécom.

Ville : Toulouse

Modèle :

Matériaux :

Description

Ce stator d'un moteur éclaté appartenait à un moteur asynchrone triphasé. Il est constitué de tôles de fer découpées et empilées suivant l'axe de la machine. Des bobines de cuivre sont insérées dans les encoches des tôles. Le bobinage statorique permet de créer le champ magnétique dans l'entrefer de la machine (espace entre le stator et le rotor) et d'assurer le guidage des lignes de champ magnétique. Il fonctionne sur les principes de la magnétostatique (équations de Maxwell).

Utilisation

Cet objet est utilisé à but pédagogique en salle de travaux pratiques du laboratoire et est constitutif de la grande majorité des moteurs électriques industriels. (Instrument relié au Parcours de chercheur de Jean Faucher)



Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Stator d'un moteur éclaté (Leroy Somer), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=6786>, consulté le 2026-07-24